

Le prochain Conseil d'Administration de la Carsat Nord-Est fin juin devrait statuer sur un projet de fermeture de l'agence retraite de Vandoeuvre.

Informés de cette initiative qui apparaît incohérente au regard de la fréquentation de l'agence et du public auquel elle s'adresse, Hervé Féron et Stéphane Hablot, maire de Vandoeuvre, ont écrit aux Ministres de tutelle des Carsat ainsi qu'aux administrateurs afin de demander l'abandon de ce projet.



Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nancy, le 20 juin 2014

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
14, Avenue Duquesne
75 007 PARIS

Nos Réf. : HF/EH

Madame la Ministre,

Par la présente, nous tenons à vous alerter sur la situation préoccupante de l'agence retraite de Vandoeuvre. Respectivement Député de la 2^{ème} circonscription de Meurthe-et-Moselle et Maire de Vandoeuvre, notre action s'inscrit dans le cadre de nos mandats respectifs mais surtout en tant que représentants des usagers. Nous avons en effet pris connaissance du projet de fermeture de ce point de proximité qui sera débattu lors du Conseil d'Administration de la Carsat Nord-Est le 30 juin prochain. Nous tenons à vous communiquer notre inquiétude à ce sujet car une telle décision représenterait une véritable régression du service que nous nous devons pourtant de garantir au public.

Les Carsat suivent la voie empruntée il y a quelques années par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie et l'URSSAF qui, après avoir mené une politique d'expansion visant à accroître leur présence sur le territoire, ont rapatrié leurs personnels dans quelques agences centralisées. Cette stratégie a atteint son apogée avec l'entrée en vigueur de la Révision Générale des Politiques Publiques et la multiplication des Conventions d'Objectifs et de Gestion qui en ont découlé. Il est navrant de constater que cette logique est toujours à l'œuvre, au mépris même de la notion de service public qui semble avoir été oubliée, comme en attestent les propos de la direction de la Carsat Nord-Est qui désigne les usagers sous le vocable de « clientèle » !

Nous sommes bien conscients de la situation budgétaire délicate qui appelle des économies de la part de l'ensemble des administrations publiques. Ces orientations ne doivent cependant pas occulter la mission première de ces organismes. La fermeture massive de ces agences de proximité et les réductions d'effectifs qui les accompagnent

www.herveferon.fr

26 rue Gambetta - 54 000 NANCY
☎ 03 83 48 89 80 📠 03 83 29 07 82

ne peuvent que conduire à une dégradation des services rendus aux citoyens et à la détérioration des conditions de travail du personnel, alors même que la génération du baby-boom arrive progressivement à l'âge de la retraite, générant un surcroît d'activité pour les Carsat.

La retraite reste une préoccupation majeure de nos concitoyens. A l'approche de cette échéance, les personnes sont inquiètes de la nouvelle période de leur vie qui s'ouvre et des conditions financières et matérielles dans lesquelles elles pourront évoluer. Cette étape nécessite un accompagnement physique, avec un conseiller à l'écoute des interrogations légitimes des usagers et en capacité de les guider dans le cadre de leurs démarches. Il s'agit d'une mission qui ne peut être assurée que par des agents expérimentés et formés, au regard de la complexité de la législation et de la diversification des parcours professionnels ces dernières décennies. La politique de proximité des Carsat ne saurait se réduire au recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, source de difficultés dû à l'immaturité des outils mis en place mais également d'inégalités en raison de la fracture numérique qui touche aujourd'hui nombre de nos concitoyens.

Le maintien de ces antennes reste indispensable eu égard à la mission d'utilité sociale qu'elles remplissent. L'agence de Vandoeuvre, quant à elle, occupe une place réellement stratégique dans la politique de proximité en Meurthe-et-Moselle puisqu'elle est située dans la deuxième ville du département. En desservant l'ensemble du sud de l'agglomération nancéenne, elle concourt fortement au désengorgement du siège et connaît un succès confirmé par les données chiffrées. Selon les statistiques de l'année 2013, en termes d'accueil physique, le siège de la Carsat Nord-Est a enregistré 5.062 visites et rendez-vous quand leur nombre s'élevait à 5.981 pour l'agence de Vandoeuvre. Sa fermeture ne serait ainsi pas cohérente au regard de sa fréquentation.

L'importance de cette agence réside également dans les caractéristiques du public auquel elle s'adresse. La commune de Vandoeuvre, ville populaire du sud de l'agglomération, figure dans la carte des territoires de la politique de la ville, rendue publique le 17 juin dernier, qui se base désormais sur le seul critère du niveau de vie des habitants. Sa population est en proie à des problèmes variés : chômage, moyens financiers restreints, instabilité administrative, moyens de locomotion limités. Ces obstacles qui complexifient l'insertion de ces citoyens dans la société justifient de ne pas aggraver cette situation et de maintenir une offre de services suffisamment dense, d'autant que la commune connaît un cumul de difficultés ces derniers mois, avec pour exemple la situation financière délicate du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, située en grande partie sur son territoire et qui constitue le premier employeur du département.

Il est par ailleurs regrettable que les agents ne soient pas consultés sur ce projet alors qu'ils seront les premiers impactés s'il venait à se concrétiser. Les personnels voient leurs conditions de travail qui continuent de se dégrader, en dépit de la souffrance qu'ils éprouvent déjà dans l'exercice de leurs fonctions. La Carsat Nord-Est a rendu une soixantaine de postes au cours de la période 2010-2013 et un nombre similaire est annoncé dans le cadre de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion, avec des répercussions sur le travail des agents. Cette pénibilité est insuffisamment prise en compte et ne peut que s'accroître, sans compter la crainte des personnels quant à leur avenir. Le minimum serait dès lors de recueillir leurs observations et leur avis sur cette initiative qui se prépare dans leur dos.

Au regard de ces éléments, vous comprendrez que nous ne pouvons accepter la fermeture de l'agence de Vandœuvre qui pénaliserait de nombreux usagers et irait à l'encontre des valeurs que nous défendons. Nous sommes attachés au maintien d'un service public de qualité et c'est pourquoi nous sollicitons votre intervention afin que cette agence soit préservée.

En vous remerciant de toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Hervé FERON
Député de Meurthe-et-Moselle
Maire de Tomblaine

*Cordialement,
H.F.*

Stéphane HABLLOT
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Conseiller Général de Vandœuvre

S. HABLLOT



Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nancy, le 20 juin 2014

Monsieur Christian ECKERT
Secrétaire d'Etat au Budget
139, Rue de Bercy
75 572 PARIS CEDEX 12

Nos Réf. : HF/EH.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par la présente, nous tenons à vous alerter sur la situation préoccupante de l'agence retraite de Vandoeuvre. Respectivement Député de la 2^{ème} circonscription de Meurthe-et-Moselle et Maire de Vandoeuvre, notre action s'inscrit dans le cadre de nos mandats respectifs mais surtout en tant que représentants des usagers. Nous avons en effet pris connaissance du projet de fermeture de ce point de proximité qui sera débattu lors du Conseil d'Administration de la Carsat Nord-Est le 30 juin prochain. Nous tenons à vous communiquer notre inquiétude à ce sujet car une telle décision représenterait une véritable régression du service que nous nous devons pourtant de garantir au public.

Les Carsat suivent la voie empruntée il y a quelques années par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie et l'URSSAF qui, après avoir mené une politique d'expansion visant à accroître leur présence sur le territoire, ont rapatrié leurs personnels dans quelques agences centralisées. Cette stratégie a atteint son apogée avec l'entrée en vigueur de la Révision Générale des Politiques Publiques et la multiplication des Conventions d'Objectifs et de Gestion qui en ont découlé. Il est navrant de constater que cette logique est toujours à l'œuvre, au mépris même de la notion de service public qui semble avoir été oubliée, comme en attestent les propos de la direction de la Carsat Nord-Est qui désigne les usagers sous le vocable de « clientèle » !

Nous sommes bien conscients de la situation budgétaire délicate qui appelle des économies de la part de l'ensemble des administrations publiques. Ces orientations ne doivent cependant pas occulter la mission première de ces organismes. La fermeture massive de ces agences de proximité et les réductions d'effectifs qui les accompagnent ne peuvent que conduire à une dégradation des services rendus aux citoyens et à la

www.herveferon.fr

26 rue Gambetta - 54 000 NANCY
☎ 03 83 48 89 80 ☎ 03 83 29 07 82

détérioration des conditions de travail du personnel, alors même que la génération du baby-boom arrive progressivement à l'âge de la retraite, générant un surcroît d'activité pour les Carsat.

La retraite reste une préoccupation majeure de nos concitoyens. A l'approche de cette échéance, les personnes sont inquiètes de la nouvelle période de leur vie qui s'ouvre et des conditions financières et matérielles dans lesquelles elles pourront évoluer. Cette étape nécessite un accompagnement physique, avec un conseiller à l'écoute des interrogations légitimes des usagers et en capacité de les guider dans le cadre de leurs démarches. Il s'agit d'une mission qui ne peut être assurée que par des agents expérimentés et formés, au regard de la complexité de la législation et de la diversification des parcours professionnels ces dernières décennies. La politique de proximité des Carsat ne saurait se réduire au recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, source de difficultés dû à l'immaturation des outils mis en place mais également d'inégalités en raison de la fracture numérique qui touche aujourd'hui nombre de nos concitoyens.

Le maintien de ces antennes reste indispensable eu égard à la mission d'utilité sociale qu'elles remplissent. L'agence de Vandoeuvre, quant à elle, occupe une place réellement stratégique dans la politique de proximité en Meurthe-et-Moselle puisqu'elle est située dans la deuxième ville du département. En desservant l'ensemble du sud de l'agglomération nancéienne, elle concourt fortement au désengorgement du siège et connaît un succès confirmé par les données chiffrées. Selon les statistiques de l'année 2013, en termes d'accueil physique, le siège de la Carsat Nord-Est a enregistré 5.062 visites et rendez-vous quand leur nombre s'élevait à 5.981 pour l'agence de Vandoeuvre. Sa fermeture ne serait ainsi pas cohérente au regard de sa fréquentation.

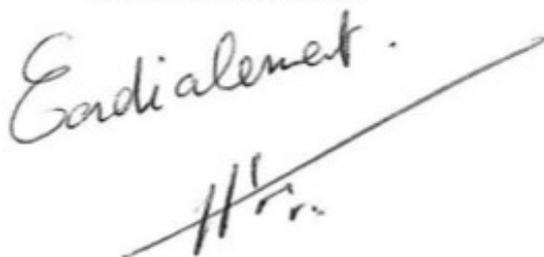
L'importance de cette agence réside également dans les caractéristiques du public auquel elle s'adresse. La commune de Vandoeuvre, ville populaire du sud de l'agglomération, figure dans la carte des territoires de la politique de la ville, rendue publique le 17 juin dernier, qui se base désormais sur le seul critère du niveau de vie des habitants. Sa population est en proie à des problèmes variés : chômage, moyens financiers restreints, instabilité administrative, moyens de locomotion limités. Ces obstacles qui complexifient l'insertion de ces citoyens dans la société justifient de ne pas aggraver cette situation et de maintenir une offre de services suffisamment dense, d'autant que la commune connaît un cumul de difficultés ces derniers mois, avec pour exemple la situation financière délicate du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, située en grande partie sur son territoire et qui constitue le premier employeur du département.

Il est par ailleurs regrettable que les agents ne soient pas consultés sur ce projet alors qu'ils seront les premiers impactés s'il venait à se concrétiser. Les personnels voient leurs conditions de travail qui continuent de se dégrader, en dépit de la souffrance qu'ils éprouvent déjà dans l'exercice de leurs fonctions. La Carsat Nord-Est a rendu une soixantaine de postes au cours de la période 2010-2013 et un nombre similaire est annoncé dans le cadre de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion, avec des répercussions sur le travail des agents. Cette pénibilité est insuffisamment prise en compte et ne peut que s'accroître, sans compter la crainte des personnels quant à leur avenir. Le minimum serait dès lors de recueillir leurs observations et leur avis sur cette initiative qui se prépare dans leur dos.

Au regard de ces éléments, vous comprendrez que nous ne pouvons accepter la fermeture de l'agence de Vandœuvre qui pénaliserait de nombreux usagers et irait à l'encontre des valeurs que nous défendons. Nous sommes attachés au maintien d'un service public de qualité et c'est pourquoi nous sollicitons votre intervention afin que cette agence soit préservée.

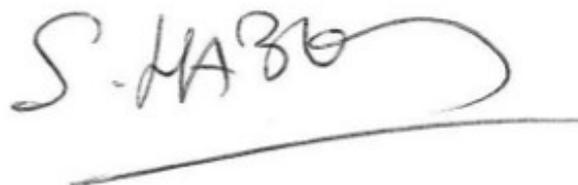
En vous remerciant de toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de mes sincères salutations.

Hervé FERON
Député de Meurthe-et-Moselle
Maire de Tomblaine



Hervé Feron

Stéphane HABLLOT
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Conseiller Général de Vandœuvre



S. Habblot



Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nancy, le 20 juin 2014

**Mesdames et Messieurs les administrateurs
Carsat Nord-Est**
81/85, Rue de Metz
54 073 NANCY CEDEX

Nos Réf. : HF/EH

Madame, Monsieur,

Respectivement Député de la 2^{ème} circonscription de Meurthe-et-Moselle et Maire de Vandœuvre-lès-Nancy, notre attention a été attirée sur le projet de fermeture de l'agence de Vandoeuvre, que vous serez amené à examiner dans le cadre de la séance du Conseil d'Administration du 30 juin prochain. Si nous sommes conscients des efforts budgétaires qui sont demandés à l'ensemble des administrations publiques, nous tenons à vous faire part de notre incompréhension et de notre opposition quant à la concrétisation de cette initiative, au regard de l'utilité de cette agence et des indicateurs favorables qui justifient son maintien.

Les Carsat ont mené durant plusieurs années une politique d'expansion visant à accroître leur présence sur le territoire et à offrir des services de qualité aux citoyens. La Révision Générale des Politiques Publiques, à travers l'émergence des Conventions d'Objectifs et de Gestion, a cependant accéléré le mouvement de désengagement des administrations publiques au détriment de la qualité du service rendu aux usagers.

La retraite reste pourtant une préoccupation majeure de nos concitoyens. A l'approche de cette échéance, les personnes sont inquiètes de la nouvelle période de leur vie qui s'ouvre et des conditions financières et matérielles dans lesquelles elles pourront évoluer. Cette étape nécessite un accompagnement physique, avec un conseiller à l'écoute des interrogations légitimes des usagers et en capacité de les guider dans le cadre de leurs démarches. Il s'agit d'une mission qui ne peut être assurée que par des agents expérimentés et formés, au regard de la complexité de la législation et de la diversification des parcours professionnels ces dernières décennies. La politique de proximité des Carsat ne saurait se réduire au recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, source de difficultés dû à l'immaturité des outils mis en place mais également d'inégalités en raison de la fracture numérique qui touche aujourd'hui nombre de nos concitoyens.

Le maintien de ces antennes reste indispensable eu égard à la mission d'utilité sociale qu'elles remplissent. L'agence de Vandoeuvre, quant à elle, occupe une place réellement stratégique

www.herveferon.fr

26 rue Gambetta - 54 000 NANCY
☎ 03 83 48 89 80 📠 03 83 29 07 82

dans la politique de proximité en Meurthe-et-Moselle puisqu'elle est située dans la deuxième ville du département. En desservant l'ensemble du sud de l'agglomération nancéienne, elle concourt fortement au désengorgement du siège et connaît un succès confirmé par les données chiffrées. Selon les statistiques de l'année 2013, en termes d'accueil physique, le siège de la Carsat Nord-Est a enregistré 5.062 visites et rendez-vous quand leur nombre s'élevait à 5.981 pour l'agence de Vandoeuvre. Sa fermeture ne serait ainsi pas cohérente au regard de sa fréquentation.

L'importance de cette agence réside également dans les caractéristiques du public auquel elle s'adresse. La commune de Vandoeuvre, ville populaire du sud de l'agglomération, figure dans la carte des territoires de la politique de la ville, rendue publique le 17 juin dernier, qui se base désormais sur le seul critère du niveau de vie des habitants. Sa population est en proie à des problèmes variés : chômage, moyens financiers restreints, instabilité administrative, moyens de locomotion limités. Ces obstacles qui complexifient l'insertion de ces citoyens dans la société justifient de ne pas aggraver cette situation et de maintenir une offre de services suffisamment dense, d'autant que la commune connaît un cumul de difficultés ces derniers mois, avec pour exemple la situation financière délicate du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, située en grande partie sur son territoire et qui constitue le premier employeur du département.

Cette fermeture toucherait ainsi une population défavorisée qui serait amenée à se rendre au siège de Nancy alors même qu'une grande partie d'entre elle ne dispose pas de moyens de locomotion propre, eu égard à ses ressources. Compte-tenu du territoire sur lequel s'étend le ressort de cette agence, c'est également des flux de déplacement supplémentaires et accrus qui sont à prévoir vers l'hyper-centre nancéien, pourtant déjà saturé en termes de circulation et de possibilités de stationnement.

Si les Carsat sont des organismes de droit privé, elles restent cependant chargées de la gestion d'un service public, mission qui leur a été confiée par l'Etat. Nous sommes attachés à la préservation d'un service de proximité, reposant sur un accueil et un accompagnement physique, seul à même de garantir sa qualité. Nous vous demandons aujourd'hui de bien vouloir prendre en considération les répercussions qu'aurait la fermeture de l'agence Carsat de Vandoeuvre ainsi que l'incohérence de ce projet, et de vous prononcer contre le 30 juin prochain.

En vous remerciant de toute l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Hervé FERON
Député de Meurthe-et-Moselle
Maire de Tomblaine



Stéphane HABLLOT
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Conseiller Général de Vandoeuvre

